

WEST AFRICA SUSTAINABLE OCEAN PROGRAMME

- Ocean governance
- Sustainable blue economy
- Ecosystem preservation

**Termes de référence
Constitution d'un roster d'experts
nationaux en stratégie économie bleue
durable et inclusive
04/03/2026**

Le programme WASOP (West African Sustainable Ocean Program), financé par l'Union européenne à hauteur de 59 millions d'euros, a pour objectif de favoriser la gestion intégrée et durable des ressources marines et côtières en Afrique de l'Ouest en soutenant une croissance économique inclusive et compétitive. Aligné sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine et le Pacte Océan de l'Union européenne le programme promeut l'économie bleue durable comme moteur de l'avenir de l'Afrique. Il adopte une approche intégrée « approche par paysage marin » (Seascope Approach) centrée sur 3 piliers complémentaires : (i) la gouvernance des océans (ii) le développement une économie Blue durable (iii) la préservation des écosystèmes marins et côtiers.

Financé par : 



Mis en œuvre par :

PILIER 1 : GOUVERNANCE DES OCÉANS



PILIER 2 : ÉCONOMIE BLEUE DURABLE



PILIER 3 : PRÉSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES



Coordination WASOP :



En partenariat avec :



SOMMAIRE

LISTE DES ABREVIATIONS	3
I. CONTEXTE	4
A. WASOP	4
B. LA FACILITE BLEUE	4
II. OBJECTIFS, RESULTATS ATTENDUS DE L'EXPERT	5
A. OBJECTIFS	5
B. ORGANISATION	6
C. ACTIVITES	6
D. LIVRABLES ATTENDUS	7
III. PROFILS RECHERCHES ET INFORMATIONS PRATIQUES	8
A. PROFIL RECHERCHE	8
1. <i>Compétences clés</i>	8
2. <i>Expérience professionnelle</i>	8
B. INFORMATIONS PRATIQUES	9

LISTE DES ABREVIATIONS

Sigle	Définition
AAP	Appel à Projets
AT	Assistance technique
EBDI	Économie bleue durable et inclusive
FB	Facilité Bleue
PME	Petite et moyenne entreprise
SBE	Sustainable Blue Economy (Pilier II du programme WASOP)
UE	Union européenne
WASOP	West African Sustainable Ocean Program

I. Contexte

A. WASOP

Le programme WASOP (West Africa Sustainable Ocean Programme), financé par l'Union européenne à hauteur de 59 millions d'euros, vise à soutenir une gestion intégrée et durable des ressources marines et côtières en Afrique de l'Ouest, tout en promouvant une croissance économique inclusive et compétitive. Il s'inscrit dans les grandes priorités internationales, notamment l'Agenda 2063 de l'Union africaine et le Pacte Océan de l'Union européenne, qui reconnaissent l'économie bleue comme un levier stratégique de développement durable.

Structuré autour de trois piliers complémentaires, selon une approche intégrée dite « Seascape » (paysage marin), WASOP vise à :

1. Renforcer la gouvernance océanique, en particulier pour une pêche durable (Pilier 1);
2. Promouvoir une économie bleue durable et inclusive (Pilier 2);
3. Renforcer la préservation des écosystèmes marins et côtiers, en lien avec les populations locales (Pilier 3).

Le programme est mis en œuvre dans 13 pays côtiers d'Afrique de l'Ouest : Bénin, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mauritanie, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, et Togo en partenariat avec la CEDEAO et la collaboration des organisations régionales. Son exécution repose sur un partenariat stratégique entre plusieurs acteurs :

- Expertise France, en charge de la coordination générale via le Blue Hub et de la mise en œuvre du pilier 2 ;
- FAO, ICCAT, EFCA, ainsi que les commissions sous-régionales des pêches (CSRP et CPCO) pour le pilier 1 ;
- UICN pour le pilier 3 lié à la conservation des écosystèmes.

WASOP s'inscrit dans l'objectif du *Global Gateway* de soutenir des partenariats publics-privés en faveur de la gestion durable des ressources naturelles et des solutions basées sur la nature. Au cœur de l'approche « Global Gateway 360° » — fondée sur les priorités de connectivité, de durabilité et de développement des infrastructures — WASOP mobilise l'ensemble des secteurs liés aux océans, aux mers et aux littoraux. Cela englobe aussi bien les activités en mer que les opérations à terre, afin de garantir une action cohérente et globale.

Le programme WASOP a démarré en 2025 pour une période de 5 ans.

B. LA FACILITE BLEUE

La **Facilité Bleue** du pilier **Économie Bleue Durable** de **WASOP** (ou « WASOP SBE » pour WASOP Sustainable Blue Economy, soit le Pilier 2 de WASOP) vise à soutenir le développement d'une économie bleue durable et inclusive en Afrique de l'Ouest. La Facilité Bleue déploie un dispositif d'assistance technique aux niveaux national et régional pour contribuer à (i) instaurer un cadre institutionnel, réglementaire et financier propice à l'essor de l'économie bleue durable et (ii) soutenir des opérations liées à l'économie bleue durable dans la région.

La Facilité Bleue fournit une assistance technique de manière réactive et flexible pour répondre aux besoins des pays et acteurs couverts par WASOP, en tenant compte de leur état d'avancement dans le développement d'une économie bleue durable et inclusive et des défis qu'ils rencontrent, notamment en termes de gouvernance, de financement et de capacités techniques.

Ces appuis peuvent couvrir des domaines variés tels que l'élaboration de cadres réglementaires, la planification de politiques et stratégies publiques, les outils de financement, la préparation de projets d'investissement, l'intégration de thématiques « durabilité » ou « inclusion » dans les stratégies nationales, le développement du potentiel économique des activités et territoires côtiers et leur valorisation.

Pour plus d'informations :

- [Note de Présentation de la Facilité Bleue](#)
- [WASOP](#)

La Facilité Bleue offre des « packages » d'assistance technique, parmi lesquels :

ATF1 – « Stratégie EBDI » : Appui à l'élaboration / finalisation des documents cadres stratégiques de planification de l'EBD (stratégie EBDI, plan d'investissement de la stratégie EBDI, stratégie de finance du plan d'investissement et déploiement de la stratégie, arrangements institutionnels pour une bonne gouvernance)

ATF2 – « Déploiement de la stratégie EBDI » : Appui au déploiement de la stratégie EBDI (diagnostic pour booster le déploiement de la stratégie, intégration du genre dans la stratégie EBDI, développement des comptes satellites liés à l'économie bleue, appui au déploiement d'arrangements institutionnels pour une gouvernance intersectorielle, etc.)

Pour répondre à ces besoins, la Facilité Bleue **constitue un roster d'experts nationaux en élaboration/déploiement de Stratégie Economie Bleue Durable et inclusive dans les pays couverts par WASOP.**

II. Objectifs, résultats attendus de l'expert

A. OBJECTIFS

L'objectif global de l'expert national est de contribuer à assurer l'appropriation nationale ainsi que l'intégration des spécificités nationales dans le déploiement des interventions « stratégie économie bleue durable et inclusive » de la Facilité Bleue.

Plus spécifiquement il s'agira d'apporter une expertise et connaissance fine des acteurs et processus nationaux en lien avec les politiques publiques d'économie bleue durable notamment pour contribuer à :

- Mettre en place une gouvernance du processus adaptée et efficace ;
- Réaliser les diagnostics nécessaires des secteurs bleus (pêche et aquaculture, transport maritime et ports, tourisme côtier, énergie, services maritimes, etc.), de l'état des lieux environnemental et social, ainsi qu'au niveau institutionnel juridique et de l'analyse des risques et opportunités tenant compte des données nationales les plus actuelles ;
- Définir la vision stratégique et les scénarios ;
- Développer des plans d'action opérationnels, ainsi que les moyens de mise en œuvre et de suivi adaptés aux spécificités nationales.

B. ORGANISATION

La Facilité Bleue constitue un roster d'experts nationaux spécialistes en Stratégies EBD dans les 13 pays couverts par WASOP ou étant déjà intervenus sur des sujets similaires en Afrique de l'Ouest.

Les experts qualifiés seront mobilisés en fonction des besoins des pays formulés via des requêtes d'assistance techniques auprès de la Facilité Bleue. Ils seront idéalement basés dans le pays d'intervention mais pourront également travailler à distance avec organisation de missions sur le terrain.

L'expert national stratégie économie bleue réalise des productions en direct, en collaboration avec un expert référent international qui constituera un back-up et un soutien technique.

Les principaux interlocuteurs de l'expert national stratégie économie bleue sont :

- La direction WASOP SBE et la coordination de la Facilité Bleue ;
- L'expert référent international Stratégies économie bleue ;
- Les parties prenantes publiques, privées, et de la société civile dans le pays d'intervention ;
- Éventuellement, le ou les experts recrutés par WASOP pour mettre en œuvre la mission d'AT sollicitée (élaboration / finalisation / déploiement d'une stratégie EBDI).
- Éventuellement, les autres experts référents WASOP dans d'autres thématiques de l'économie bleue durable (chaîne de valeur produits de la pêche, ports bleus/verts, etc.).

Mobilisation prévisionnelle : à déterminer.

C. ACTIVITES

L'expert national sera amené à contribuer à la réalisation d'activités types présentées ci-dessous (non exhaustives) :

Préparation de la mise en œuvre du programme d'assistance technique

- Contribution à la préparation du budget du programme d'assistance technique et du chronogramme indicatif correspondant, en particulier en informant sur le contexte, les actualités relatives au secteur, les positionnements institutionnels, les interventions des partenaires présents pour favoriser des synergies etc.
- Faciliter l'engagement et la mobilisation des parties prenantes nationales de la stratégie à développer, le respect des processus de concertation, validation, calendrier électoral, etc.
- Contribution à l'élaboration de termes de référence de l'expertise à mobiliser le cas échéant ;

Mise en œuvre de l'assistance technique stratégie Economie Bleue

- Collaboration étroite avec l'Autorité nationale en charge de l'élaboration de la stratégie et acteurs nationaux publics/privés impliqués dans le processus
- Mobilisation des parties prenantes clés autour de la stratégie ;
- Proposer et élaborer les termes de référence du comité de pilotage du processus d'élaboration de la stratégie,
- Réalisation des diagnostics nécessaires, y compris l'analyse des secteurs bleus pertinents, du cadre institutionnel et juridique, ainsi que l'évaluation des risques et des opportunités
- Contribution à l'élaboration de la vision et des axes stratégiques, ainsi que les scénarios pour validation du comité de pilotage
- Contribuer à élaborer les plans d'action opérationnels, ainsi que le cadre des moyens de mise en œuvre (incluant stratégie de financement, plan d'investissement) et de suivi-évaluation
- Faciliter l'organisation d'ateliers, des réunions et des missions réalisés dans le cadre de l'intervention (incluant prise de rdv avec les acteurs locaux)
- Participation à des réunions de planification et de suivi avec l'expert référent, et l'équipe WASOP.

D. LIVRABLES ATTENDUS

Livrables que l'expert national **pourrait être amené à développer ou revoir ou auxquels il pourrait être amené à contribuer** (liste non exhaustive) :

Préparation de la mise en œuvre de la mission d'assistance technique

- Termes de référence des experts à mobiliser
- CR des rencontres/réunions avec les parties prenantes nationales

Mise en œuvre de l'assistance technique stratégie Economie Bleue**PHASE DE DIAGNOSTIC ET ANALYSE PRELIMINAIRE**

- Rapport de Cadrage (Inception Report), TDR de mission – agenda et propositions des acteurs à rencontrer
- Cartographie des parties prenantes (gouvernements, secteur privé, ONG, communautés, partenaires techniques et financiers, etc.) et stratégie d'engagement.
- Étude Diagnostique : état des lieux des secteurs de l'économie bleue (analyse sectorielle, institutionnelle, socio-économique, environnementale)
- Analyse SWOT et Matrice des Enjeux : forces, faiblesses, opportunités et menaces (par secteur et transversal)
- Vision et Cadre Stratégique (Vision, Objectifs, Axes, indicateurs)

PHASE DE PLANIFICATION STRATEGIQUE *(Définir la vision, les objectifs et le plan d'action)*

- Stratégie Nationale Economie Bleue Durable et Inclusive
- Plan d'Action National (PAN) - Traduire la stratégie en actions concrètes
- Cadre de Suivi-Évaluation (S&E)

STRATEGIE DE FINANCEMENT / PLAN D'INVESTISSEMENT *(Définir la vision, les objectifs et le plan d'action)*

- Stratégie de Financement : Plan d'investissement (Besoins, sources, mobilisation)

III. Profils recherchés et informations pratiques

A. PROFIL RECHERCHE

1. Qualifications et compétences clés

L'expert national stratégie économie bleue durable dans les pays WASOP doit allier expertise technique, vision stratégique, compétences managériales et sensibilité interculturelle. Le rôle de l'expert est à la fois opérationnel et stratégique, avec une forte dimension multi-acteurs et multiculturelle.

Il devra disposer d'une expérience avérée des approches transversales et intersectorielles, ainsi que de la constitution, gestion et animation de comités transversaux multi acteurs. Les compétences suivantes sont considérées comme importantes :

- Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur, doctorat dans une discipline pertinente (environnement, économie, politiques publiques, développement durable).
- Très bonne compréhension des **enjeux de l'économie bleue, notamment en Afrique de l'Ouest**.
- Connaissance approfondie du contexte côtier du pays d'intervention.
- Capacité à concevoir, déployer et piloter des **outils méthodologiques** et des **cadres de référence** applicables dans des contextes nationaux.
- Aptitude à animer des échanges techniques avec des catégories d'acteurs diversifiées (administrations, bailleurs, institutions financières régionales, secteur privé, société civile) et à établir des dynamiques de co-construction de solutions opérationnelles.
- Bonne connaissance des mesures de sauvegardes environnementales et sociales (incluant genre).
- Bonne connaissance des modalités et spécificités de la gouvernance intersectorielle
- Large réseau technique et professionnel
- Capacité démontrée à **superviser et coordonner des prestataires techniques**.
- Excellentes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction pour produire notes techniques, orientations méthodologiques et recommandations stratégiques.
- Excellente maîtrise d'au moins deux langues parmi le **français, l'anglais et le portugais**, à l'oral comme à l'écrit.

2. Expérience professionnelle

- Minimum **15 ans d'expérience professionnelle** dans les domaines de l'économie bleue durable et inclusive.
- Expérience avérée dans :
 - L'élaboration de **stratégies EBDI régionales ou nationales** ;

- La conception et la structuration **des instruments de mise en œuvre et d'accompagnement des stratégies EBDI (plans d'action, plans d'investissement, comptes satellites et observatoires)**
- **Expérience approfondie des contextes côtiers Ouest Africains et/ou du contexte côtier du pays d'intervention.**
- Expérience confirmée dans des **fonctions nationales**, idéalement dans le pays d'intervention, avec une bonne compréhension des enjeux institutionnels et opérationnels.
- Connaissance des instruments de **l'Union européenne / Global Gateway** est un atout.

L'expert pourra jouer le rôle d'expert national dans un ou plusieurs des 13 pays côtiers d'Afrique de l'Ouest où le programme WASOP est mis en œuvre : Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Bénin, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mauritanie, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, et Togo.

B. INFORMATIONS PRATIQUES – DEPOT DE CANDIDATURE

Durée de la mission : 12 mois renouvelables.

Pour postuler, veuillez envoyer les documents suivants **avant le 19 mars 2026 à 09h00 UTC** :

- Un **curriculum vitae** justifiant de la pertinence du profil au poste précisant clairement le ou les pays pour lesquels l'expert peut jouer le rôle d'expert national ;
- Une **note de compréhension de la mission** maximum 4 pages incluant
 - Pays sur le(s)quel(s) vous vous positionnez ;
 - Enjeux de l'économie bleue en Afrique de l'Ouest et dans le pays cible ;
 - Instruments/approches internationales / régionales pouvant être utiles/adapté(e)s au pays cible ;
 - Votre approche et facteurs de succès envisagés pour adresser les activités présentées (incluant vos domaines de spécialités dans le cas où vous souhaiteriez vous positionner sur une partie des activités / thématiques).
- Votre taux journalier ou une **offre financière** incluant votre taux journalier ;
- Trois références professionnelles pertinentes, y compris les adresses électroniques et les numéros de téléphone
- Tout document ou rapport technique produit jugé pertinent ;
- Les candidatures reçues seront examinées dès leur réception, et Expertise France pourra contacter les candidats avant la date limite.
- **Objet de la candidature** : « **Expert national** [**préciser le ou les pays**] **stratégie économie bleue durable WASOP** ».